

Thérapie urgente

Les alpages valaisans sont en grand danger: abandon progressif et sous-exploitation chronique les affectent depuis plus de deux décennies déjà. Les conséquences en sont hautement dommageables pour de larges secteurs de la vie économique et sociale du canton.

L'agriculture perd de la valeur ajoutée par la cessation de production de fromages et de viande sur les alpages abandonnés. Le tourisme hivernal, axé sur les sports de glisse, perd en rentabilité par les frais d'entretien des pistes et de leurs abords à charge des remontées mécaniques. Le tourisme estival voit décliner son attractivité avec l'apparition de ronces, de vermes, d'herbes folles sur les sentiers pédestres et une détérioration visible de la «carte postale» valaisanne. Même la sécurité des populations des vallées risque d'être mise à mal par l'instabilité croissante du manteau neigeux créée par l'herbe non pâturée. La reforestation consécutive aux changements d'exploitation péjore la biodiversité de nos alpages.

Le Valais doit impérativement se prémunir contre ces préjudices en cascade, par une action collective et coordonnée des pouvoirs publics, des milieux touristiques et agricoles et des consommateurs. D'abord, une amélioration constante des infrastructures des alpages s'impose. Ensuite, les exploitants méritent un soutien vu qu'ils offrent le meilleur rapport coût/qualité pour l'entretien de nos alpages. Le consommateur peut aussi favoriser chez lui et au restaurant la consommation de viande et de fromages d'alpage. Enfin, les forces politiques doivent maintenir dans la future Politique agricole fédérale des dispositions encourageant la garde d'animaux de rente, particulièrement nos races autochtones.

EN VALAIS, LE BÉTAIL D'ALPAGE NE CESSE DE BAISSER. Corollaire, le nombre d'alpages abandonnés et celui des alpages sous-exploités ont tendance à augmenter. Multiples conséquences néfastes.

La vie des alpages menacée

ROLAND PUIPPE

Le rôle agricole et social des alpages valaisans est-il menacé? A moyen et long terme, oui, si des mesures correctives ne sont pas appliquées pour freiner la lente régression des alpages.

Ce constat ne résulte pas d'une vue de l'esprit mais de l'analyse 2008/2010 de l'Observatoire des alpages du Valais, comme en témoigne Pascal Tornay, conseiller agricole au Service de l'agriculture.

Chiffres éloquentes

Sans entrer dans le détail de cette analyse, relevons que de 1996 à 2009, l'occupation ou charge en bétail des 544 alpages valaisans encore en activité a diminué, en moyenne, de 18%. Si 95 d'entre eux ont encore un effectif dépassant la charge minimale pour garantir l'exploitation de toute la surface herbagère, 141 alpages ne détiennent que 75%, voire moins, de l'effectif de bétail nécessaire, ce qui y entraîne une sous-pâturation ainsi qu'une diminution des contributions fédérales d'estivage. La charge des alpages a diminué dans tous les districts; de 1986 à 2005, 41 alpages ont cessé toute exploitation.

Un deuxième constat inquiétant, relève Pascal Tornay, c'est la baisse du cheptel estivé en provenance d'autres cantons, Fribourg notamment. Actuellement, les alpages valaisans recensent annuellement 20 000 bovins en provenance du Valais et 5000 d'autres cantons.

Le cheptel bovin valaisan estivé représente 71% du total cantonal, les 29% étant maintenus dans les exploitations de base. Si le nombre de vaches est encore relativement stable, souligne Pascal Tornay, c'est principalement le nombre de génisses estivées qui est en régression.

Quant au cheptel ovin, 50 000 têtes, il est en régression de 10% depuis 2003.

Et si la nouvelle politique fédérale entre en vigueur telle que mise en consultation, elle ne fera qu'accentuer la baisse des effectifs due principalement à des contingences économiques et, prolongement inévitable, la diminution du nombre d'exploitations agricoles (voir ci-après).

Les conséquences de la perte d'attractivité des alpages sont multiples.

L'une des plus visibles, c'est la progression des forêts. Pascal Tornay en évalue l'ampleur: chaque année la forêt avance de 9% (550 hectares), surtout sur les pâturages d'estivage.

Trois axes de correction

Pour Gérard Dayer, il faut envisager des mesures correctives selon trois axes: privées, publiques cantonales et surtout fédérales.

Au niveau privé, les exploitants se doivent d'améliorer le rendement économique des alpages, notamment par une augmenta-

tion de la production fromagère qui connaît un joli succès et une meilleure prise en compte de l'agritourisme.

Au niveau cantonal, il faut renforcer le volume des investissements dont les besoins ont été estimés, pour les dix prochaines années, à quelque 25 millions de francs (logements, accès, eau, ré-

chaque année la forêt avance de 9% (550 hectares), surtout sur les pâturages d'estivage.

fections pour ne citer que les principaux).

Des efforts sont également à consentir pour faciliter le transport, intensifier la promotion des produits d'alpage (fromages, viande d'agneau, etc.), améliorer les conditions de développement de l'agritourisme et augmenter les possibilités de formation du personnel.

Le danger vient de Berne

Une nouvelle politique fédérale (PA 2014-2017) est actuellement en consultation (jusqu'à fin juin) et sera traitée par les Chambres dès 2012.

La mouture initiale, selon le chef du Service de l'agriculture, apporterait certes quelques avantages, comme le doublement des contributions d'estivage, actuellement de 8 millions de francs,



Exemplaire, l'alpage de Loveignoz, au-dessus de Saint-Martin. Le Valais ne peut se permettre de laisser se dilapider son patrimoine. ARCHIVES NOUVELLISTE

mais, paradoxalement, aurait le grand inconvénient d'accentuer la régression du bétail d'estivage.

Gérald Dayer explique ce phénomène apparemment contradictoire. Actuellement, la Confédération attribue des contributions en fonction du nombre de têtes de bétail. A l'avenir, Berne prévoit de les remplacer par une contribution fixe à l'hectare dès que l'exploitation atteint un effectif de bétail minimum. Il faudra moins de bêtes pour obtenir une subvention égale. La PA 2014-2017 vise à réduire le cheptel bovin entre 4 et 8%. En effet, les vaches sont toujours plus performantes; il en faut donc moins pour produire la même quantité de lait. Conséquence inévitable: l'effectif de bétail va diminuer ce

Pascal Tornay, à gauche, consultant au Service agricole du Valais, et Gérard Dayer, chef de ce service.

DR



qui réduira d'autant le nombre de bêtes susceptibles d'être alpées. Ce que le Valais demande, c'est de promouvoir l'attractivité de la production animale en maintenant la contribution par unité de

bétail. Si, pour certains cantons, le dommage est inexistant ou presque, il n'en va pas de même pour le Valais dont les alpages sont déjà largement sous-entendus.

PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.

www.agriculture.ch



TÉMOIGNAGES RÉVÉLATEURS

MARIE PARVEK

Témoin de cette évolution inquiétante, les petites annonces de «Terre et Nature».

«Les alpages cherchent très souvent des bêtes pour entretenir leurs pâturages», affirme Charles-André Mudry, président de la Société d'économie alpestre et responsable d'alpage. Le Valais manque de bétail pour entretenir les 544 alpages du canton. «Depuis des années, nous faisons venir des vaches de Fribourg ou du canton de Vaud faute de bêtes en suffisance chez nous. Mais aujourd'hui les volontaires à l'inalpe se font plus rares. La crise de la vache folle a fait chuter le prix de la viande. D'autre part, le prix du lait est très bas. En conséquence, le nombre d'exploitations diminue.»

TAXE POIDS LOURD EN CAUSE Autre cause de cette diminution, l'introduction de la redevance poids lourd qui a augmenté le prix des transports du bétail de 80 ct le kilomètre. «Lorsqu'ils ont voté cette loi, les Suisses ne se sont pas rendu compte que cette taxe allait leur coûter cher à eux aussi», tonne Jacky Burgdorfer, transporteur de bétail fribourgeois qui vient régulièrement en Valais. «Nous avons beaucoup moins de demandes de transport. Je dirais qu'en

dix ans nous en avons perdu 4 à 5% par année.»

RENTABILITÉ DIFFICILE Chaque alpage ou presque a un fonctionnement propre. Certains sont organisés en consociation, d'autres appartiennent à des privés, d'autres encore relèvent de collectivités de droit public et privé et certains perçoivent des redevances de remontées mécaniques.

Les propriétaires de bétail paient en moyenne 2 à 6 francs par jour et par bête à l'exploitant de l'alpage «S'il y a moins de



Charles-André Mudry, président de la Société d'économie alpestre et responsable d'alpage. ARCHIVES NOUVELLISTE

bêtes à alper, l'exploitant baisse le tarif d'estivage au détriment de la rentabilité de l'alpage. J'ai même vu quelquefois des gens à la retraite qui prenaient gratuitement des bêtes pour être certains d'en avoir», témoigne Charles-André Mudry. Un phénomène qui rend l'exploitation de ces pâturages de montagne peu rentable, avec des conséquences sur le paysage et le tourisme en cas d'abandon.

TOURISME PERTURBÉ «Les alpages non entretenus sont rapidement envahis par les broussailles ou la forêt. Dans les périphéries des pistes de ski, l'herbe haute qui n'est pas broutée constitue un danger. Elle a tendance à se coucher dans le sens de la pente et à favoriser les glissements de neige», explique Eric Balet, directeur de Téléverbier. Et de poursuivre: «A Vercorin par exemple, un alpage a été abandonné. Nous avons dû chercher des moutons et utiliser une débroussailluse. Entretien avec des machines peut coûter jusqu'à 2500 francs par jour. Mais c'est parfois nécessaire pour éviter que les forêts ne grignotent du terrain à proximité des pistes.»

L'abandon des alpages a aussi un impact sur le paysage et donc sur le tourisme estival: «L'aspect visuel du paysage constitue un attrait important et la présence de

bétail est souvent la clé de nombreuses activités touristiques, comme les déjeuners à l'alpage. L'élevage fait partie de notre produit touristique de base.»

Téléverbier, comme d'autres sociétés de remontées mécaniques, participe donc de multiples manières à la vie des alpages en été: par exemple paiement d'une location pour les pistes ou versement d'une partie des recettes. «C'est vital d'entretenir nos pâturages», conclut Eric Balet.

Urs Zenhäusern, directeur de Valais Tourisme, même s'il n'est pas en mesure de chiffrer les pertes provoquées par une baisse de la charge des alpages, estime «impératif de maintenir leur usage, gage de développement et de pérennité de l'offre agrotouristique valaisanne, une forme de loisirs de plus en plus recherchée. Dans notre canton où les vaches sont reines, les alpages sont élevés au rang de patrimoine naturel et culturel. Témoins vivants de notre passé, piliers de notre culture, les alpages sont un outil indispensable de la vie paysanne et un acteur important de la vie touristique.»

POUR PLUS D'INFOS

Chambre valaisanne d'agriculture
Tél. 027 345 40 10
www.valais-terroir.ch